



AAP I-DEMO RÉGIONALISÉ

Description

Par cet appel à projets, l'État et la Région souhaitent soutenir des projets de développement expérimental et d'innovation industrielle, ambitieux et portés par des entreprises en lien avec la recherche académique ayant notamment pour objectif la fabrication industrielle et la mise sur le marché de produits, de services et/ou procédés innovants à forte valeur ajoutée et à fort potentiel de croissance (emploi, chiffres d'affaires); les projets peuvent également viser une diversification ou une évolution innovante de processus industriel.

Les projets attendus doivent s'inscrire en cohérence avec les stratégies d'accélération et France 2030 et dans au moins l'un des 8 axes de la Stratégie régionale de l'innovation et de spécialisation intelligente d'Occitanie:

- Alimentation saine, durable et territorialisée ;
- Eaux : économie et gestion maîtrisée, usages et risques ;
- Economie du littoral et mer ;
- Santé, bien-être & bien vieillir;
- Mobilité intelligente et durable (véhicule autonome, aéronautique, spatial, automobile, ferroviaire) ;
- Matériaux intelligents et durables et procédés associés ;
- Transition énergétique des territoires et de l'économie régionale ;
- Big data, IA et cybersécurité : l'Occitanie territoire numérique éthique et souverain.

Les projets présenteront une durée comprise entre 24 et 48 mois.

L'assiette des dépenses à engager dans le cadre des travaux présentés est comprise entre 1 M€ et 4 M€ par projet.

Pour les projets intra-régionaux, le seuil minimum est de **500 K€** par projet.

Calendrier de mise en oeuvre

Date de clôture : 31 décembre 2025

Deux relèves par an

Bénéficiaires

Les projets devront présenter un consortium de partenaires constitués au minimum de 2 entreprises, dont une PME ou une ETI, et d'au moins un partenaire de la recherche académique, avec un maximum de 5 partenaires.

Lien

https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/aap-i-demo-regionalise

Contact départemental sp-france2030@tarn.gouv.fr